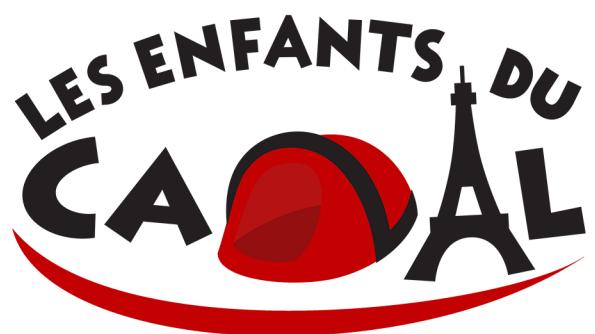


RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉ
VEILLE SOCIALE

2016



Rapport moral de l'association

Par Armelle Legrand, présidente

L'association Les enfants du canal est une association qui historiquement associait les gens de la rue, les citoyens et ensuite les travailleurs pairs et les travailleurs sociaux. Aujourd'hui, elle s'est agrandie avec des personnes vivant en hôtel, des personnes vivant dans les bidonvilles, d'autres au bord du périphérique et des personnes qui sollicitent le DALO et également des jeunes volontaires en service civique, des salariés et des bénévoles.

L'association est vivante grâce à vous tous et au nom du conseil d'administration je tiens à remercier chacun pour votre implication personnelle et collective.

Notre association est née d'un coup de poing de citoyens indignés, de voir tant de personnes abandonnées dans la rue, nous tenons à garder cette capacité à rester indignés, à dénoncer et surtout à agir. Dans le contexte actuel il est plus qu'indispensable de porter une voix pour défendre les conditions de vie indignes de nos concitoyens.

Aujourd'hui sommes-nous toujours à l'écoute tel qu'il y a dix ans ?

Notre premier hébergement est né des envies et des besoins des personnes elles même, elles ont créé ce centre avec nous en opposition aux hébergements proposés.

Dans le même temps, certains par leur investissement quotidien et indispensable au bord du canal ont mis en évidence leur capacité à être avec, ce qui a permis à l'association de s'appuyer sur leur présence et leur expérience.

Ils sont travailleurs pairs et sont indispensables pour accompagner et accueillir. Malgré les obstacles liés à cette expérience, nous avons tenu à pérenniser et développer cette collaboration. Merci à ceux qui portent, encouragent et participent à ce projet essentiel.

Aussi, aujourd'hui nous avons décidé d'accueillir plus de travailleurs pairs, avec cette philosophie d'aller vers et d'accompagner les personnes.

En 2016, comme l'indique le rapport d'activité, le CHAP s'est développé et structuré, nous avons accueilli 60 volontaires en service civique, nous avons expérimenté le bus dans le 8ème arrondissement, nous avons poursuivi la maraude périphérique et augmenté la capacité d'accueil du chantier d'insertion avec 20 travailleurs pairs.

Aujourd'hui, nous allons vers le renouvellement de l'action AVDL avec une nouvelle convention pour 2 ans. Nous allons créer un accueil à Stains pour héberger et insérer 30 familles vivant en bidonvilles : c'est le projet MESNIL et allons accueillir 23 personnes isolées à la rue dans une extension en appartements partagés du centre d'hébergement de Grancey.

Ce développement oblige l'association à réfléchir à son organisation en recrutant des nouveaux salariés et en modifiant certaines équipes. Cette évolution nécessaire doit s'effectuer ensemble pour continuer à répondre aux mieux aux personnes que nous accompagnons. Cela va impliquer des changements mais le mouvement c'est la vie, n'avons pas peur et bougeons ensemble vers et pour !

Maraude des 7ème, 8ème, 17ème

La maraude est une équipe mobile qui se rend quotidiennement auprès des personnes vivant dans les rues de trois arrondissements parisiens. La régularité de ces rencontres favorise la création d'un lien et d'une relation de confiance. De ce lien, peut émerger le désir d'autre chose : quitter la rue, se soigner, réacquérir des droits, travailler, etc.

Contexte

L'équipe de maraude intervient dans trois arrondissements habituellement considérés comme aisés et traditionnellement moins dotée en services professionnels d'accueil et d'accompagnement social des personnes vivant à la rue. La présence d'un travailleur social mobile constitue donc l'une des uniques opportunités d'être orientées vers un dispositif adapté et d'entamer des démarches pour quitter la rue de façon durable.

Valeurs et principes de l'action

La maraude repose sur la rencontre et sur la création de liens. La création d'une relation de confiance avec les personnes à la rue repose sur des rencontres régulières, une à deux fois par semaine.

La confiance et l'information des personnes sur les dispositifs permettent de faire émerger le désir de quitter la rue. Le rôle de l'intervenant social est alors de soutenir et d'accompagner la personne en s'appuyant sur un réseau de partenaires.

Les maraudes sont réalisées en binôme, à pied et les mains nues (sans distribution de nourriture ou autre). L'intervention se base sur le principe de libre adhésion et sur le respect de la temporalité des personnes. Celles ne pouvant ou ne souhaitant pas être orientées vers une structure pour y être suivies peuvent être accompagnées directement par la maraude.

Conformément au principe d'inconditionnalité, la maraude se rend à la rencontre de toute personne sans distinction de nationalité ni de statut. Elle vise à faciliter l'accès aux droits et au droit commun des personnes, si nécessaire en l'orientant vers des structures spécialisées.

Objectifs

La réalisation de maraudes poursuit les objectifs suivants :

- Rencontrer les personnes sur leur lieu de vie afin de créer un lien et une relation de confiance.
- Ecouter la personne, évaluer ses besoins et l'orienter vers le dispositif le mieux adapté.



- Accompagner les personnes, y compris physiquement, dans l'accès aux droits, aux soins et aux démarches de la vie quotidienne tout en développant leur autonomie.
- Proposer aux personnes n'en disposant pas un accompagnement social global et individualisé.

L'équipe intervient dans 3 arrondissements : les 7ème, 8ème et 17ème. Chaque arrondissement est divisé en secteurs d'intervention, soit 2 pour le 7ème et le 8ème et 4 secteurs pour le 17ème.



Chaque secteur est couvert une à deux fois par semaine.



Un membre de l'équipe est désigné comme référent d'un secteur et participe à chaque tournée afin de favoriser la création du lien avec les personnes de son secteur.



Moyens

En 2016, l'équipe est composée d'un chef de service, d'une éducatrice spécialisée et de 12 volontaires en Service Civique. La présence de volontaires en Service Civique facilite considérablement le travail de veille, de connaissance du territoire et la création de lien avec les personnes.

Néanmoins, l'établissement d'une relation de confiance repose également sur l'accompagnement social professionnel et l'accomplissement de démarches. Le renouvellement de papiers d'identité, l'accès à un soin de santé ou le dépôt d'une demande de logement social sont autant d'avancées qui renforcent la relation entre la personne et le travailleur social. Or, la présence d'un seul travailleur social pour trois arrondissements qui totalisent plus de 200 personnes à la rue s'avère totalement insuffisante. La création de lien avec des personnes éloignées des dispositifs fait émerger des demandes auxquelles un seul travailleur social ne peut répondre. S'en suit parfois une déception qui peut s'ajouter à des expériences négatives passées et éloigner davantage la personne des dispositifs d'aide.

Le renfort de l'équipe par un second travailleur social permettrait d'approfondir le travail de rue et de renforcer une zone grise du dispositif parisien de veille sociale.

Dans cette logique, à partir du mois de mars 2016, le Busabri renforce l'action de la maraude. L'accueil de jour offre un cadre apaisé qui prolonge la relation établie à la rue. Il permet de réaliser des entretiens de travail social à l'abri des intempéries, de disposer d'une connexion et d'une imprimante afin de préparer des démarches administratives. Neuf mois après son arrivée sur le territoire, le Busabri poursuit sa montée en charge. L'information des personnes vivant à la rue et des partenaires se poursuit.

Actions et bilan :

• Missions des intervenants

En maraude, les volontaires en Service Civique sont chargés d'aller à la rencontre des personnes vivant à la rue, d'établir un lien avec elles et de soutenir leurs démarches par des accompagnements physiques vers des services de la vie quotidienne, lieux de soin, ou des administrations.

Au Busabri, les volontaires offrent un accueil convivial et poursuivent la création de lien avec les personnes accueillies. Ils animent le lieu et proposent des ateliers culturels ou des jeux de société.

L'intervenant social s'appuie sur ce lien créé pour évaluer la situation de la personne, l'informer et l'orienter vers les dispositifs d'accompagnement social, d'accès aux soins, à l'hébergement et au logement. Pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas faire appel aux dispositifs sociaux, il propose un accompagnement social global. Enfin, il développe et mobilise un réseau d'intervenants médicaux et sociaux partenaires.

• Détails des accompagnements réalisés en 2016

A fin 2016, l'intervenant social effectuait le suivi de 38 personnes. Parmi elles, 9 étaient des femmes. Leurs lieux de vie se répartissaient entre les trois arrondissements de la manière suivante :

- 7ème : 4 personnes
- 8ème : 10 personnes
- 17ème : 24 personnes

Leur accompagnement social varie en intensité en fonction des problématiques rencontrées.

- Accès aux soins : 19 personnes
- Accès à l'hébergement ou au logement : 11 personnes
- Accompagnement aux démarches administratives : 10 personnes
- Maintien du lien et veille sociale (situation préoccupantes) : 7 personnes
- Accès et maintien dans l'emploi : 2 personnes

Neuf personnes fréquaient régulièrement le Busabri.

• Actions partenariales / temps forts de l'année

La maraude s'appuie sur la coordination des maraudes en recevant des signalements émanant principalement des maires d'arrondissements, de riverains ou d'autres associations. La maraude alerte sur des situations préoccupantes et prend part à des réunions de synthèses lorsque la situation de la personne nécessite des interventions croisées.

Les Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP) rattachées aux hôpitaux Maison Blanche et Sainte-Anne constituent des partenaires incontournables. Des maraudes conjointes et des échanges sur des situations sont organisés chaque mois pour évaluer la situation de certaines personnes et les amener vers le soin si nécessaire.

Des rencontres de passation sont organisées avec les centres d'hébergement et les Lits Halte Soins Santé (LHSS) pour transmettre les informations nécessaires au suivi de la personne.

• Résultats chiffrés

En 2016, l'équipe a réalisé un total de 576 maraudes réparties entre les trois arrondissements de la manière suivante :

- 7ème : 127 maraudes
- 8ème : 173 maraudes
- 17ème : 276 maraudes

Au total, 184 personnes différentes ont été rencontrées dans l'année pour un total de 1 983 rencontres réparties entre les arrondissements de la manière suivante :

Arrondissement	Nombre de rencontres	Personnes différentes
7ème	393	73
8ème	899	76
17ème	691	35
Total	1983	184

En moyenne, par jour de maraude, un total de 48 personnes sont rencontrées (11 dans le 17ème, 12 dans le 7ème et 25 dans le 8ème arrondissement).

Parmi les personnes rencontrées, on dénombrait 14,6% de femmes. Cette proportion varie entre 8,5% pour le 17ème, 12,3% pour le 7ème et 19,7% dans le 8ème arrondissement.

Au total durant l'année, 206 accompagnements physiques ont été menés : 116 vers des services de la vie quotidienne (hygiène, alimentation, équipement), 90 vers des structures permettant l'ouverture de droits (couverture maladie, revenus de transfert, etc.).

Deux maraudes exploratoires ont été réalisées les 5 octobre et le 4 novembre. Celles-ci consistent, un jour donné, en une couverture intégrale de l'arrondissement. Chacune a mobilisé 8 maraudeurs de l'association, salariés et volontaires en Service Civique. Des données sont recueillies de manière totalement anonyme : localisation, sexe, âge estimé, présence ou non d'animaux et type d'installations (tente, matelas, cabanes, autres). Dans le 8ème arrondissement, 82 personnes ont été dénombrées. Dans le 7ème, la maraude ayant été réalisée un jour de pluie et durant l'un des premiers froids de l'année, les résultats n'ont pas été jugés significatifs (27 personnes recensées).

Ces deux maraudes ont mobilisé 8 maraudeurs de l'association, salariés et volontaires en Service Civique.

Perspectives du projet

La connaissance du territoire acquise au fil des années laisse apparaître un écart important entre, d'une part, les besoins identifiés auprès des personnes à la rue et, d'autre part, les moyens humains alloués à l'accompagnement social. Le travail de création de lien avec les personnes gagnerait à être prolongé par un travail social renforcé, au risque de générer des frustrations et d'éloigner davantage certaines personnes des dispositifs d'accompagnement social. L'arrivée d'un second intervenant social ou le recentrage sur un territoire plus petit semblent plus que jamais indispensables.

Partenariats et soutiens financiers

La maraude 7-8-17ème bénéficie du soutien financier de la **DRIHL UT75** et de la **DASES Paris**.

Maraude périphérique

Depuis le mois de mai 2015, deux intervenants sociaux vont à la rencontre de personnes vivant à proximité du boulevard Périphérique de Paris dans des lieux peu visibles et peu accessibles. Dans le cadre de maraudes pédestres, l'instauration d'une relation de confiance avec les personnes permet de les orienter vers des dispositifs adaptés et de proposer un accompagnement social global aux volontaires. En parallèle, un travail de recensement et de cartographie permet de mieux connaître un public considéré comme invisible et un territoire au sein duquel les maraudes d'intervention sociale interviennent peu ou pas. Ce travail dans une perspective expérimentale et dans des conditions matérielles parfois difficile questionne les pratiques du travail social. Il permet d'identifier des évolutions possibles du métier.

Contexte

Avec ses 35 km de long, le Boulevard Périphérique voit défiler jusqu'à 1,1 million de véhicules par jour. Axe autoroutier majeur, entre 120 et 140 personnes y trouvent un lieu un abri de fortune et, paradoxalement, une certaine forme de tranquillité. Peu de structures d'accompagnement social vont à la rencontre de ces personnes « invisibles » installées sous tente, dans des cabanes ou des issues de secours. Certains de ces abris sont régulièrement démantelés, la plupart du temps de manière illégale. Beaucoup d'installations témoignent du souhait et de la capacité des personnes à occuper un logement de droit commun ou de construire un projet d'habitat différent.

Valeurs et principes de l'action

La démarche expérimentale vise à mieux connaître une population bien souvent placée dans l'angle mort de l'intervention sociale. Elle permet de renouer avec des personnes qui n'accèdent pas ou plus à leurs droits, aux soins ou aux dispositifs d'accompagnement social.

L'équipe d'intervenants sociaux va à la rencontre des personnes dans des lieux difficiles d'accès. La régularité des contacts permet de faire émerger une relation de confiance et d'évaluer la situation des personnes. L'équipe propose ensuite des orientations vers des dispositifs adaptés, en partenariat avec des structures d'accompagnement social, des lieux de soins ou des administrations publiques. Pour certaines personnes, un suivi social individualisé est proposé pour accompagner la définition d'un projet d'habitat, notamment par l'accès direct au logement. Un projet d'avenir est alors défini, en se basant sur des critères du « savoir habiter » : capacité à entretenir et à investir un lieu d'habitation,

Maraude périphérique en 2016



197

personnes rencontrées



249

actions d'accompagnement



Une équipe de :

2 intervenants sociaux

autonomie dans la vie quotidienne, éligibilité au logement, organisation de la vie quotidienne, etc. La réalisation de démarches, le passage par l'hébergement ou

Objectifs de la mission

L'action auprès des personnes « invisibles » installées autour du Périphérique poursuit les objectifs suivants :

- Maintenir une veille sociale sur le Boulevard périphérique à travers des actions de repérage, de cartographie, de prise de contact et d'évaluation des situations.
- Réaliser un accompagnement social global des personnes à travers des actions visant notamment l'accès aux droits, aux soins, à l'hébergement et au logement.
- Identifier les évolutions nécessaires dans la pratique du travail social, capitaliser les expériences et partager les résultats.

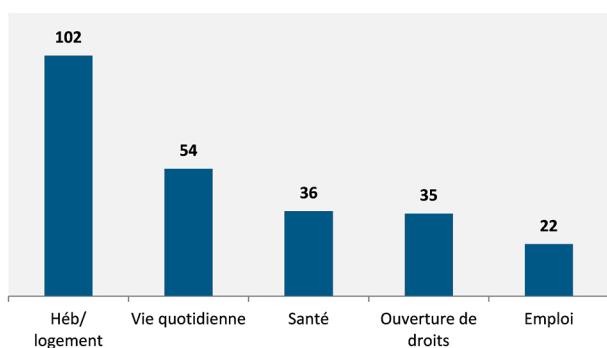
Détails des accompagnements réalisés

La prise de contact avec les personnes et l'évaluation de leur situation débouche sur l'orientation vers des dispositifs adaptés ou sur la mise en place d'un accompagnement social global.

Dans ce cadre, différentes démarches sont entreprises au côté des personnes.

Au total, 249 actions ont été menées au cours de l'année 2016. Celles-ci concernent l'accès aux soins, des démarches administratives, l'accès à l'emploi, l'hébergement ou le logement. Plus d'un quart d'entre elles ont

Actions d'accompagnement réalisées



Près de la moitié des actions d'accompagnement concernent l'accès à l'hébergement et au logement. Des démarches d'accès à l'hébergement ont été réalisées pour 29 personnes. Seize d'entre-elles concernaient le SIAO-Urgence de Paris, 13 le SIAO insertion. Au total, 15 personnes ont quitté les abords du périphérique pour accéder à un dispositif d'hébergement ou de mise à l'abri (9 à travers le SIAO Insertion, 5 à travers le SIAO Urgence, 2 à l'hôtel et 1 en lit infirmier).

L'accompagnement aux démarches de la vie quotidienne inclut la réorientation vers des accueils de jour, l'accès à l'alimentation ou à la téléphonie. Enfin, l'accès aux droits des personnes (domiciliation, couverture maladie ou papiers d'identité) est indispensable à la poursuite des démarches, sans pour autant constituer un préalable à la sortie de rue.

Une majorité des personnes rencontrées exprime un fort intérêt pour co-construire un projet de sortie de rue personnalisé dans une forme de logement, conventionnel ou non. En vue d'une sortie rapide de la rue, des démarches d'accès à l'hébergement et au logement ont été entreprises. Au-delà de l'accès temporaire à l'hébergement, le projet a permis 7 sorties durables de la rue.

Actions partenariales

Le pilotage du projet a associé étroitement les services de la Ville de Paris, de l'Etat (DRIHL) et la Fondation Abbé Pierre.

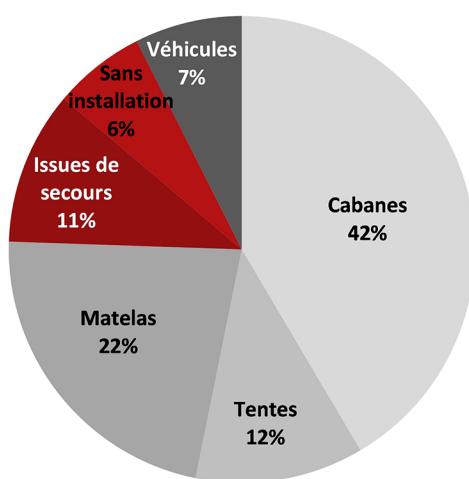
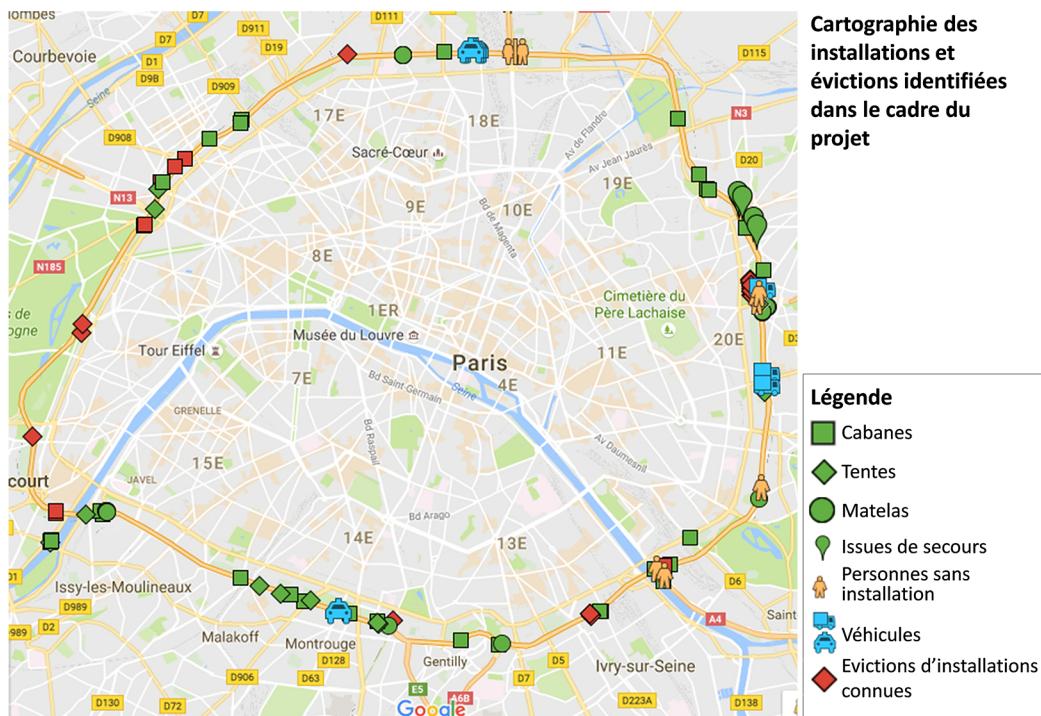
Les réorientations proposées aux personnes s'appuient sur un réseau de partenaires. Les accueils de jours et les Espaces Solidarités Insertion (ESI) sont sollicités pour les ouvertures de droits et les démarches de la vie quotidienne. Les principaux partenaires en matière de santé sont les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) (7 orientations) et les acteurs de la psychiatrie dont les Equipes Mobiles Psychiatrie Précarité (EMPP) (13 orientations). Enfin, le relai avec la coordination de maraudes et les maraudes d'interventions sociales ont permis de coordonner les actions, notamment avec les maraudes d'évaluation et d'orientation de la BAPSA ou de l'UASA.

La mobilité des publics, le plus souvent contrainte, constitue une importante difficulté dans le suivi des personnes. Le fait que 42% des personnes rencontrées aient subi une éviction a complexifié la création de lien. Dans un tiers des cas, elle a entraîné une perte de contact et rendu à nouveau la personne invisible. Dans deux-tiers des cas, le lien est maintenu, la personne se réinstallant à proximité dans des conditions matérielles dégradées.

Actions et bilan

Les actions de repérage ont permis de dénombrer fin 2016 136 personnes installées aux abords du périphérique. Parmi elles, 80% étaient des hommes, 20% des femmes.

Des points de concentration des personnes et de nouvelles installations sont identifiés, notamment autour des portes des Lilas, de Bagnolet, de Clignancourt et de Bercy. Plus de la moitié des personnes sont installées dans un abri de fortune (tente ou cabane), tandis que 11% d'entre elles vivent dans un tunnel ou une issue de secours.

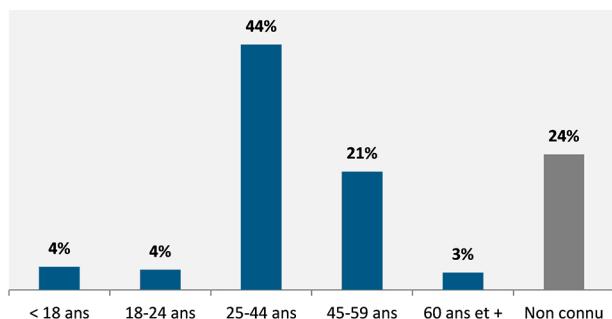


Type d'habitats des personnes rencontrées

Une majorité des personnes rencontrées reproduit le confort d'un habitat standard, malgré la précarité de conditions de vie contraintes. Plus de la moitié a aménagé un espace de cuisine (59%), tandis que près d'un quart dispose d'un accès à l'électricité (23%). L'aménagement et la tenue des espaces dénotent pour certains une capacité à occuper et à entretenir un logement.

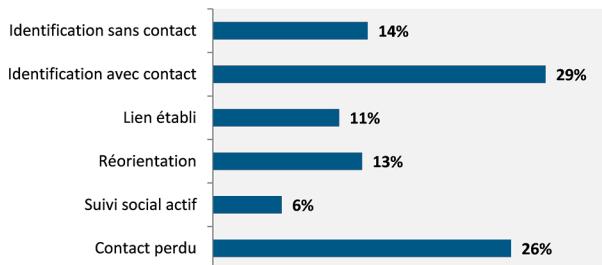
Résultats chiffrés

Âge des personnes rencontrées



Un total de 192 maraudes représentant 1 152 heures de travail social ont été réalisées durant l'année 2016. 197 personnes différentes ont été rencontrées, parmi lesquelles 21% étaient des femmes et 44% étaient âgées de 25 à 44 ans.

Etat de la relation à fin 2016 avec les personnes rencontrées durant l'année



Sur les 197 personnes identifiées durant l'année, un contact a été établi avec 86% d'entre elles. Le travail de création de lien a pu être mené avec 56% d'entre elles mais a été interrompu dans la moitié des cas suite au départ ou à l'éviction de la personne. Dans un tiers des cas, la création de lien a abouti sur l'évaluation de la situation de la personne, sa réorientation ou la mise en place d'un suivi social.

Perspectives du projet

La démarche de veille sur le territoire sera maintenue durant l'année 2017. Elle permettra d'identifier un nombre de réduit de personnes en capacité d'entrer à court terme dans une forme de logement. De là, un accompagnement à l'accès aux droits, vers et dans le logement sera mis en place pour l'identification d'une solution pérenne. L'accès au logement est considéré comme un préalable à la poursuite des démarches d'insertion et non comme son aboutissement.

Partenariats et soutiens financiers

La démarche expérimentale menée en partenariat a permis de valider l'hypothèse selon laquelle un nombre important de personnes à la rue est invisible et n'a pas accès à un travailleur social pour l'appuyer dans des démarches de sortie de rue. L'adaptation des pratiques professionnelles a permis de rencontrer les personnes dans un habitat difficile d'accès, témoignant pour certaines d'une réelle capacité de certains à accéder au logement.

La pérennisation du dispositif a été proposée par l'association Les Enfants du Canal aux services de l'Etat et de la Ville sous la forme d'une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS). Celle-ci n'a malheureusement pas été retenue et menace l'existence de cette maraude.

Ce projet bénéficie du soutien financier de la **Fondation Abbé Pierre**.

Busabri - Accueil de jour

Le Busabri est un accueil de jour dans un bus à double étage aménagé. Ce lieu apaisé invite les personnes à quitter, en journée, l'environnement de la rue et ainsi se libérer un temps des questions récurrentes du manger, boire, dormir, se protéger. Il permet de tisser un lien et d'établir un lien de confiance.

De ce lien peut émerger le désir d'autre chose : quitter la rue, se soigner, accéder aux droits, travailler, etc. Une équipe de travailleurs sociaux est présente pour accompagner les personnes dans ces démarches.

Contexte

Le Busabri permet à des personnes en situation de rue de renouer avec certaines institutions et d'accéder à leurs droits alors qu'elles ne font pas ou plus appel à des services d'accompagnement social. L'accès au Busabri est un premier pas qui permet de relancer une dynamique et donner envie d'autre chose.

Le Busabri intervient dans un contexte social et économique fortement dégradé, accompagné de mouvements migratoires communautaires et extracommunautaires.

Valeurs et principes de l'action

L'équipe met en œuvre les principes suivants :

- Inconditionnalité : lieu ouvert à tous, aucun critère d'âge, de genre ou de situation administrative n'est fixé.
- Convivialité : le Busabri propose un accueil individualisé qui contribue à la reprise de conscience et de confiance en soi.
- Respect de la personne : le soutien proposé dans la réalisation des démarches dépend de la temporalité et des souhaits de la personne.

Moyens

En 2016, l'équipe est composée d'un chef de service, d'un intervenant social, de 4 volontaires en service civique, d'un encadrant technique et de 9 agents d'accueil «Travailleurs Pairs» (voir chantier d'insertion).

Le Busabri en 2016



43

personnes en moyenne
chaque jour



438

orientations réalisées
au sein du busabri

Objectifs de la mission

L'accueil de jour le Busabri vise la réalisation des objectifs suivants :

- Offrir un accueil humanisé et personnalisé aux personnes.
- Proposer un cadre convivial permettant de tisser une relation de confiance et de couper avec le monde anxiogène de la rue.
- Ecouter la personne, évaluer ses besoins et l'orienter vers le dispositif le mieux adapté.
- Accompagner les personnes, y compris physiquement, dans l'accès aux droits, aux soins et aux démarches de la vie quotidienne tout en développant leur autonomie.
- Proposer un accompagnement social global et individualisé aux personnes n'en disposant pas.

Actions et bilan

• Missions des intervenants

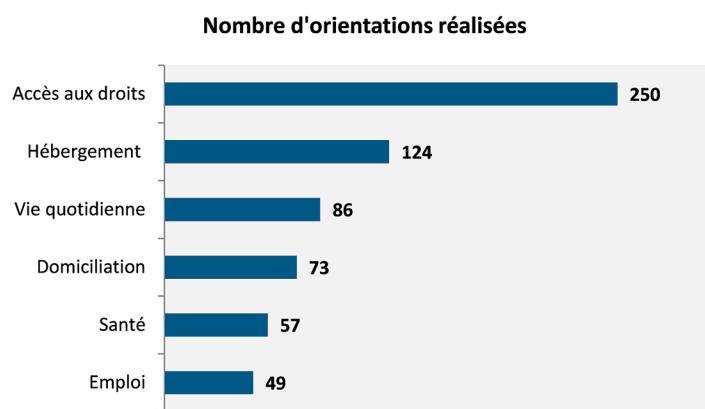
L'intervenant social crée du lien avec les personnes, évalue leur situation, les informe sur leurs droits et les orienter vers les dispositifs d'accompagnement social, d'accès aux soins, à l'hébergement et au logement. Pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas faire appel aux dispositifs sociaux, il propose un accompagnement social global. Enfin, il développe et mobilise un réseau d'intervenants médicaux et sociaux partenaires.

Les travailleurs pairs réalisent des missions d'accueil des personnes et de logistique dans le Busabri. En maraude, ils créent du lien avec les personnes et permettent une connaissance fine du territoire. Ils accompagnent physiquement les personnes dans leurs démarches et dans l'accès aux soins.

Les volontaires en Service Civique renforcent les missions des travailleurs pairs. Ils vont à la rencontre des personnes à la rue, et contribuent à la création de lien avec elles. Au Busabri, ils offrent un accueil convivial et animent le lieu en proposant des ateliers culturels ou des jeux de société.

• Détails des accompagnements réalisés en 2016

Durant l'année 2016, 438 entretiens de travail social ont été réalisés au Busabri, soit une moyenne de 36 entretiens par mois. A un instant T, 35 personnes font l'objet d'un accompagnement social direct par l'intervenant social. Parmi les accompagnements, la moitié porte comprend la question de l'accès à l'hébergement, la moitié celle de l'accès aux droits, 1 sur 5 l'accès aux soins et 1 sur 10 la question de l'emploi.
Le Busabri joue un rôle de pivot en réorientant les personnes vers d'autres structures ou en assurant directement leur accompagnement social.



Au total, 438 orientations ont été réalisées. L'ouverture de droits (couverture maladie, revenus de transferts, etc.) représente 57% d'entre elles, suivie de l'accès à l'hébergement et aux démarches de la vie quotidienne. Pour 20% des orientations, les personnes sont accompagnées physiquement par l'intervenant social, un travailleur pair ou par un volontaire en Service Civique. Cet accompagnement physique permet de faciliter l'accès effectif aux démarches et d'introduire la personne aux structures partenaires. L'accompagnement physique est proposé en fonction de la complexité des démarches et dans un souci d'autonomisation des personnes.

• Actions partenariales / temps forts de l'année

L'année 2016 a été marquée par une redéfinition du projet de l'accueil de jour. Le constat d'un accroissement du nombre de personnes accueillies a été dressé, entraînant un risque de réduire la qualité d'accueil. Le dispositif accueillait des personnes venant de territoires éloignés du 14ème arrondissement, sortant ainsi de la logique d'accueil de proximité. Il a donc été décidé de réduire le temps d'ouverture du Busabri à deux journées par semaine au lieu de quatre, tout en développant les missions d'orientation et d'aller-vers à travers les maraudes dans le 14ème arrondissement.

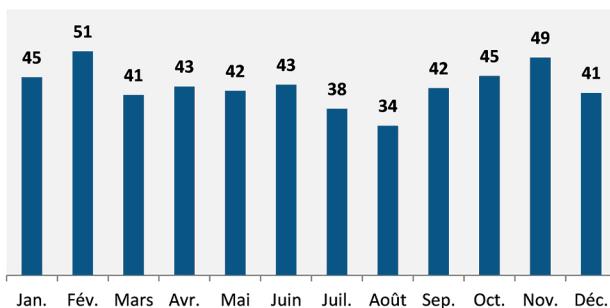
Cette année a également vu la présentation de l'accueil de jour à des professionnels du secteur et au grand public à travers deux évènements.

Le 20 octobre 2016, le Busabri a fait l'objet d'une présentation lors de la Semaine des accueils de jours organisée en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FNARS). Le véhicule a été positionné à la sortie de la station des Halles, à Paris, sur un format de portes-ouvertes, permettant un échange entre professionnels et une présentation au grand public.

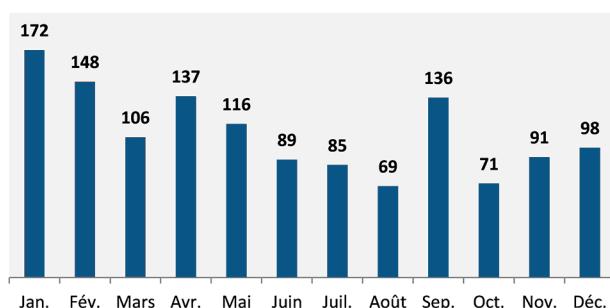
Le 21 décembre 2016, le Busabri a été mobilisé Place de la République pour la journée de lancement de l'opération « Restez à l'écoute » menée par l'association Les Enfants du Canal en partenariat avec la radio France Inter. Il a ainsi contribué à la sensibilisation du public sur les difficultés rencontrées par les personnes vivant à la rue.

• Résultats chiffrés

Nombre moyen de personnes accueillies par jour



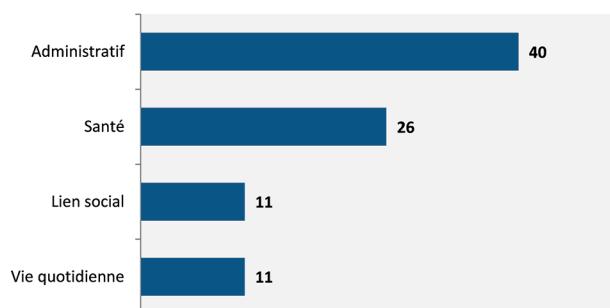
Nombre de personnes différentes dans le mois



En moyenne durant l'année, le Busabri a accueilli 43 personnes par jour, représentant 110 personnes différentes dans le mois, dont 10% de femmes.

Le nombre de personnes accueillies baisse de 8% par rapport à l'année précédente. Cette évolution correspond au re-centrage du public accueilli sur des personnes vivant dans le 14ème arrondissement, ne disposant pas déjà d'un accompagnement social. Ainsi, deux tiers du public est composé de visiteurs occasionnels (une visite dans le mois), tandis qu'un sixième correspond à un public d'habitués (présence la moitié des jours d'ouverture ou plus).

Accompagnements physiques réalisés



Les personnes accueillies sont orientées en premier lieu vers des services de la vie quotidienne : lieux de restauration ou de distribution alimentaire, lieux d'hygiène (douche, coupe de cheveux) ou encore vestiaires. Ces services sont souvent des passages essentiels pour retrouver ou maintenir l'estime de soi et remobiliser les personnes vers des démarches administratives ou vers les soins.

L'accès aux soins est une demande importante de la part des personnes accueillies. La prise en charge de soins est rendue possible par l'ouverture d'une couverture maladie ou l'orientation vers une Permanence d'accès aux soins de santé (PASS).

Perspectives du projet

L'acquisition d'un nouveau véhicule fin 2016 et son aménagement en 2017 permettra de réduire la dépendance de l'accueil de jour aux pannes mécaniques.

L'implantation du Busabri dans l'arrondissement suite à l'aménagement d'une piste cyclable Boulevard Arago, devra également être questionnée afin de garantir l'accessibilité du lieu et la sécurité des personnes accueillies. Des discussions en ce sens seront entamées au début de l'année 2017.

Partenariats et soutiens financiers

Nous nous appuyons sur un réseau de partenaires locaux pour orienter les personnes vers les prestations de vie quotidienne et les démarches sociales. Les orientations sont systématiquement abordées avec la personne et font l'objet d'une préparation en lien avec la structure partenaire (prise de rendez-vous, rédaction de courriers de transmission, etc.). Les personnes sont accompagnées physiquement lorsque cela s'avère pertinent au regard du type de démarche et de la situation de la personne.

Le Busabri bénéficie du soutien financier de la DRIHL UT et de la DASES Paris.

LES ENFANTS DU CANAL EN 2016

ELEMENTS CHIFFRÉS

RESSOURCES HUMAINES

BUDGET 2016

PARTENAIRES

Eléments chiffrés 2016

12 ACTIVITÉS
DE VEILLE SOCIALE,
HÉBERGEMENT,
D'ACCUEIL,
ACCOMPAGNE-
MENT VERS LE LO-
GEMENT, L'EMPLOI,
LA SCOLARITÉ

2180 PERSONNES
RENCONTRÉES
lors des
768 MARAUDES



155 
PERSONNES RELOGÉES

19 ENFANTS
ISSUS DES BIDONVILLES
SCOLARISÉS

2 480 986,30 €
DE BUDGET ANNUEL

140 PERSONNES
HÉBERGÉES DANS NOS STRUCTURES

49
SALARIÉS

60
VOLONTAIRES
SERVICE CIVIQUE

15
BÉNÉVOLES

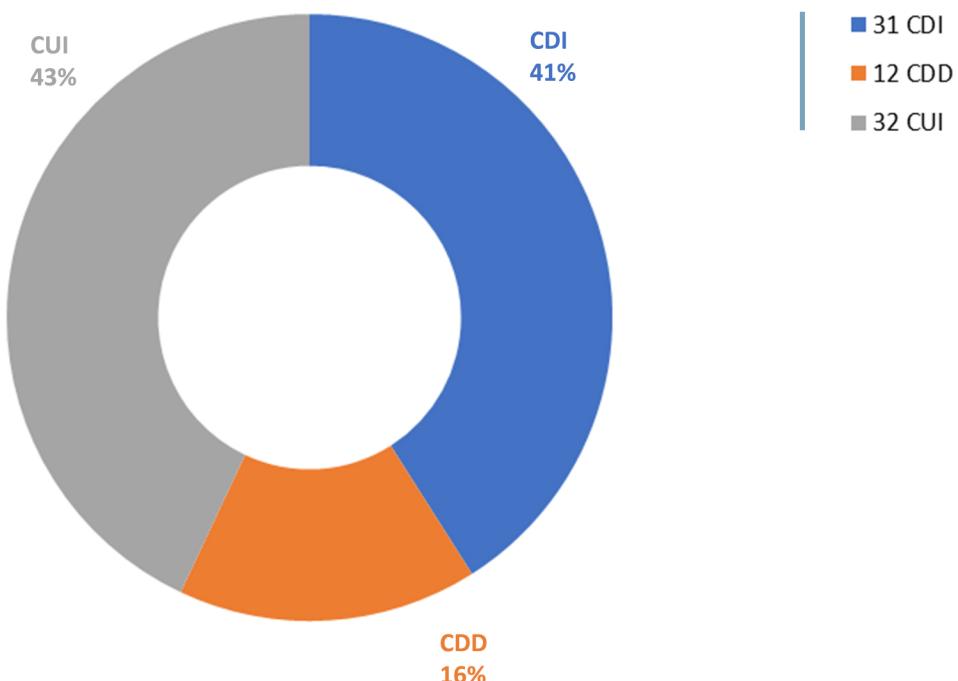
850
DONATEURS

Ressources humaines de l'association en 2016

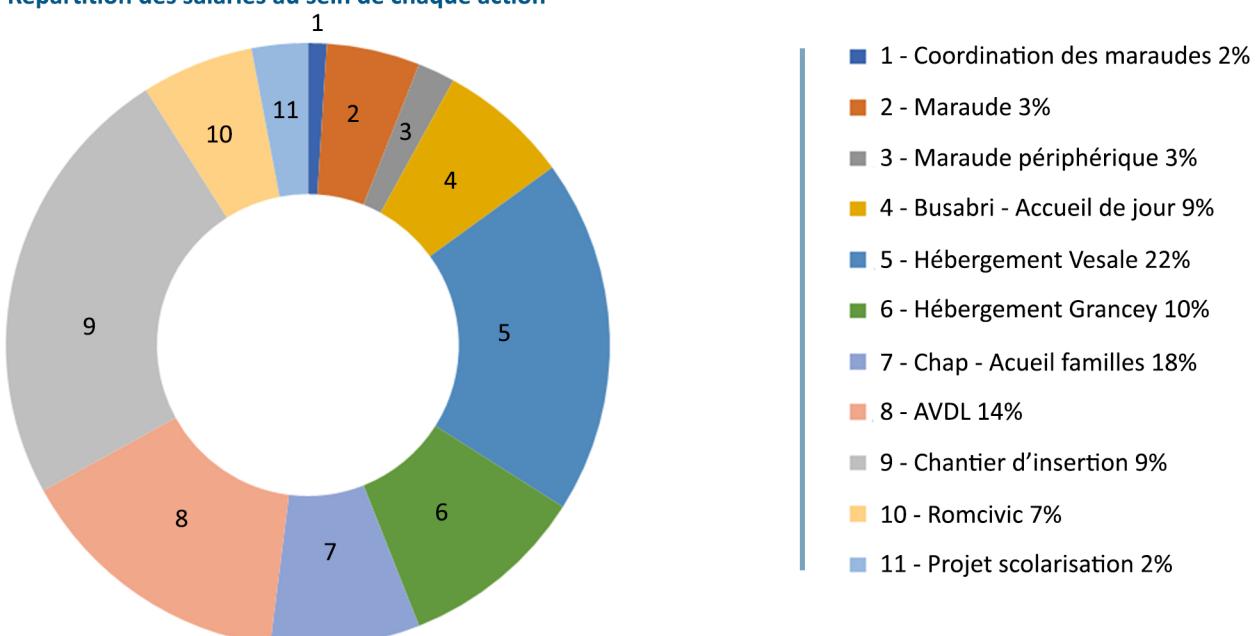
Au cours de l'année 2016, l'association a eu 75 salariés avec divers contrats pour répondre aux besoins des différentes actions. Les contrats CDDI pour les personnes du chantier d'insertion représentent une grande partie des mouvements de personnel. Les 43% de contrats aidés CUI et CDDI correspondent aux salariés au sein du chantier d'insertion.

Nous avons eu 36 nouvelles embauches au cours de l'année 2016 et 28 départs. Ces variations importantes sont liées aux personnels en insertion au sein du chantier et aux remplacements d'agents d'accueil au cours des périodes de vacances.

Répartition des 75 emplois CDI, CDD et contrats aidés.



Répartition des salariés au sein de chaque action



Budget de l'association en 2016

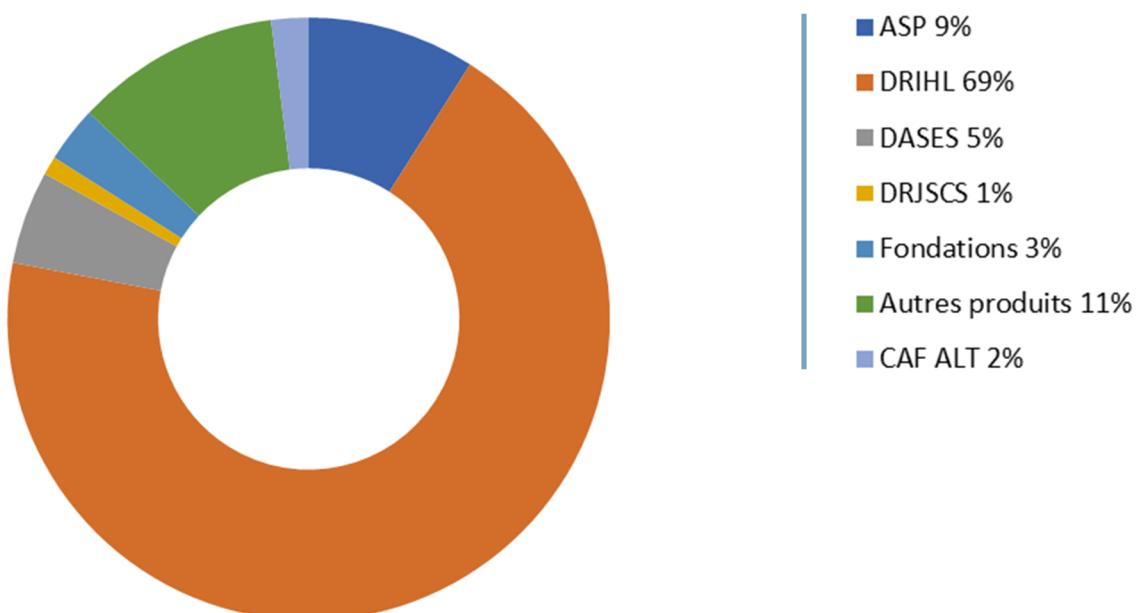
En 2016, Le budget de l'association s'est élevé à **2 592 865,32 €**.

Le budget est réparti en 12 activités financées par : des subventions de l'Etat à **63%**

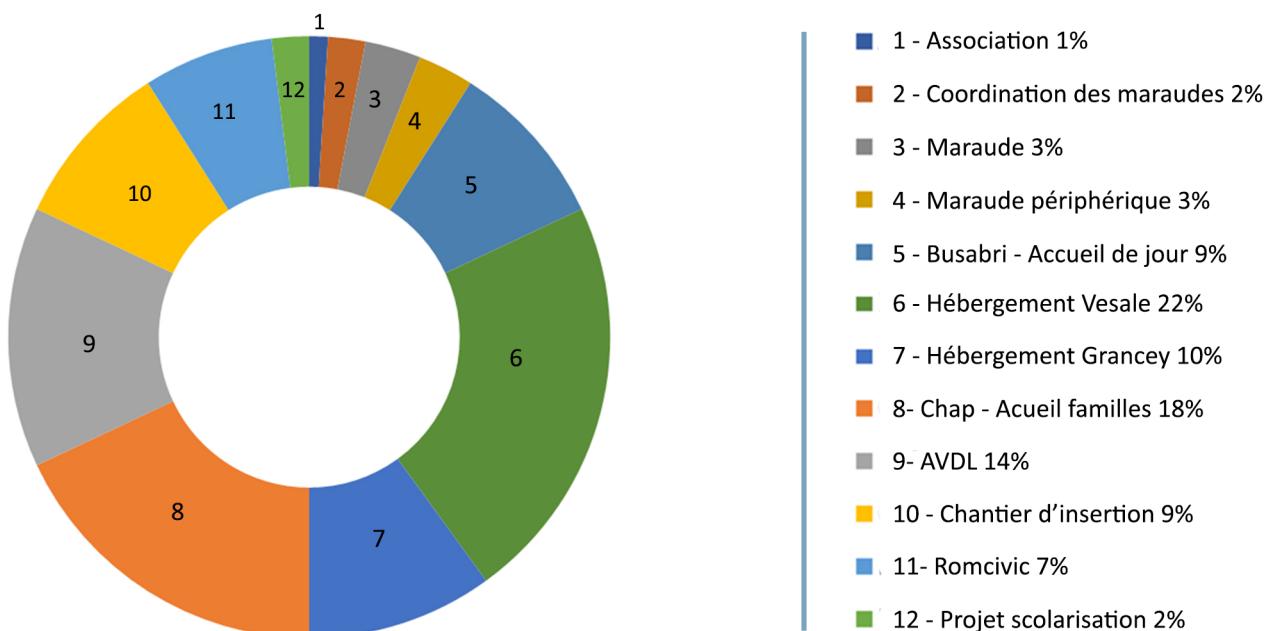
la ville de Paris à **5%**

des fondations ou des dons à **8%**

Répartition des produits de l'association par financeurs en 2016



Répartition des charges de l'association par service en 2016



Partenaires



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



DIRECTION RÉGIONALE
DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE,
DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI



Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
Île de France



délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement



Une mission pour chacun
au service de tous



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2016

LES ENFANTS DU CANAL

**Association Les Enfants du Canal
5 rue Vesale - 75005 - Paris
01 43 21 72 42 - lesenfantsdu canal@orange.fr**

Retrouvez nos actualités sur :

www.lesenfantsdu canal.fr
  @enfantscanal

